L'ABEILLE.

IMPRIMEUR ... DE LA LOUISIANE.

... UNION ...

MARDI ... 12 NOVEMBRE 1833.

POUR GOUVERNEUR:
J. B. DAWSON.
POUR MAIRE:
JOHN H. HOLLAND.
POUR LE CONGRES:
...—CHARLES GAYARRE.
...—JAMES M. BRADFORD.

Extrait d'un acte de la Législature du 14 mars 1820.

"Art. 5. *Et il est de plus décrété* que le maire et le recorder seront choisis parmi les citoyens CHEFS DE FAMILLE résidant dans la ville susdite à l'époque de leur élection, et qui ont toutes les *qualités requises* par les lois existantes"

Concitoyens, si la loi veut cette condition pour occuper la place de maire, jugez si le respect pour les mœurs n'exige pas encore plus impérieusement qu'on la trouve dans le candidat à la place de gouverneur de l'Etat.

Observateurs des lois et des mœurs.

Nous sommes autorisés à annoncer Mr. E. A. CANON comme candidat à la prochaine élection de Recorder.

INTERIEUR.

Nouvelle-Orléans, 12 novembre.

Nominations par le Gouverneur.

François Livaudais Dugué, juge de paroisse, de la paroisse Jefferson, en remplacement de Mr. J. M. Harang démissionnaire.

James J. Beckham, shérif de la paroisse Washington, en remplacement de M. L. Sibley, démissionnaire.

[Communiqué.]

Nous annonçons avec beaucoup de plaisir que notre concitoyen William Christy a consenti, après beaucoup de sollicitations, à se laisser annoncer comme candidat à la prochaine élection de *Recorder*. Le zèle et l'impartialité qu'il a déployés dans les fonctions d'homme public, sont trop bien connus pour exiger d'autres réflexions.

BEAUCOUP DE VOTANS.

THEATRE D'ORLEANS.

Zampa—Début de M. Delcroix.

Chambrée complète pour l'ouverture, joie bruyante, applaudissemens ; voilà pour la réception des artistes que nous revoyons tous les ans avec plaisir ; les encouragemens qu'ils ont reçus dans cette soirée sont de bon augure pour l'avenir.

Zampa a été joué avec un ensemble satisfaisant. Cette partition est à la fois savante et gracieuse. C'est une œuvre de Minerve dans le temple des grâces. Il est peu de personnes qui, l'ayant entendu l'hiver passé, ne l'ayent plus goûté avant-hier soir. Nous ne citerons aucun des morceaux les plus saillants ; nous sentons la musique comme art, nous ne saurions en discuter comme science. La voix de Mme. St-Clair est toujours aussi gracieuse. Les bravos le lui ont assez témoigné. Nous devons aussi des éloges à M. Hurteaux. La statue de marbre n'avait ... son rôle. Elle a gambadé comme une fille folâtre ... il lui aurait fallu toute la gravité du commandeur *Don Juan*. L'effet final de l'abîme a tout à fait manqué.

La Marraine est un de ces jolis petits tableaux où on reconnaît le pinceau spirituel quoiqu'un peu maniéré de Scribe. Ce vaudeville eut plusieurs représentations l'hiver dernier et on l'a revu, dimanche soir, avec plaisir ; M. Delcroix a fait son début dans le rôle d'*Edouard* et on aime ... à juger un débutant dans un rôle qu'on connait déjà ... a pu saisir l'esprit et les nuances. Nous pouvons ... ce que nous pensons de M. Delcroix, car ... ainsi que celui du public, est tout en sa faveur. Son organe n'est pas toujours agréable, son jeu manque parfois de ce bon ton qui distingue surtout Paul du ... joué si bien ce rôle. Il chante faiblement le ... ; sa voix, juste d'ailleurs, est voilée. Mais il n'y a ... aucun défaut essentiel. Il a de l'assurance dans la démarche et le geste, sa diction annonce de l'intelligence, son débit est coulant et plein de chaleur. Il a parfaitement dit sa déclaration timide et à la fois passionnée de l'avant dernière scène. A tout prendre, c'est un acteur qui plaira ; et qui, jeune et intelligent, ne peut manquer de se perfectionner dans son art.

Le public a fait à Mme. Chambéry l'accueil le plus flatteur. Le rôle de la *Marraine*, il est vrai, est un des plus gracieux du théâtre de Scribe, il pétille de gentillesse et de légèreté. Mais Mme. Chambéry en a plus montré encore que son rôle. Il ne fallait rien moins que la grâce de la charmante Marraine pour faire disparaître un embonpoint un peu prononcé, et qu'un séjour de quelques semaines à la Nlle-Orléans aura bientôt dissipé.

Chambéry a ramené le rire parmi nous. Son jeu est toujours aisé, vrai, comique; il nous promet d'agréables soirées.

Le *Franklin Républican*, gazette publiée à Franklin (Attakapas) a arboré son étendard sur la brèche opposée, et c'est sous la bannière de J. B. DAWSON. Avec quelle satisfaction, nous voyons augmenter aujourd'hui le nombre des amis de la cause publique!!!

"En tête de nos colonnes de ce jour, nous avons placé le nom du général *John B. Dawson*, comme candidat pour la place de gouverneur de cet Etat.

"Nous n'avons pris cette détermination qu'après avoir mûrement réfléchi, et avoir reconnu en lui les principes essentiels au bonheur et à la prospérité de notre pays. Ayant pesé le mérite et examiné les talens des autres candidats dont les noms sont maintenant devant le peuple, nous n'avons rien vu en eux qui fut supérieur à l'homme qu'il est de notre intérêt de soutenir. Etant moralement convaincus de ce fait, et persuadés que l'élection du général Dawson ferait le bonheur de l'Etat, nous emploierons tous les moyens honorables en notre pouvoir pour lui assurer la majorité des suffrages."

Un correspondant du *Natchez American Standard* donne des détails du projet de construction d'un chemin à coulisses qui doit s'établir entre Washington et la Nouvelle-Orléans. A cet effet, il raisonne juste, bien qu'il soit malheureusement à regretter qu'il ait négligé de démontrer les moyens d'exécuter une pareille entreprise; nous donnons ci-après un sommaire de ses remarques.

En supposant qu'un tel chemin ne servît qu'au transport de la malle, facilitant ainsi au gouvernement et aux Etats du Nord et du Sud le moyen d'obtenir des nouvelles de la Nouvelle-Orléans en quatre jours et *vice versa*, l'entreprise ne mériterait-elle pas par cela seul que le gouvernement y donnât toute son attention et fit une appropriation expresse. L'avantage d'un pareil chemin, en temps de guerre serait appréciable, ajoutez à cela que les habitans des Etats de l'Ouest, du Nord et du Sud se trouveraient encore rapprochés par un échange de correspondances rendues faciles et ... dispendieuses. Disons-le hautement, ceci contribuerait à resserrer entre eux les liens indissolubles de la fraternité et de l'intérêt. Ainsi n'existeraient plus ces petites jalousies de l'esprit de parti entre les habitans du Nord et du Sud, toujours dangereuses pour la liberté, et l'Union des Etats, puisque ... nous pourrions les ... dans le court intervalle de trois ou quatre jours. ... les correspondances particulières, le transport de la malle et des munitions de guerre, la transmission des ... par un véhicule ... prompt, sûr et peu coûteux, serait encore une raison qui militerait en faveur de la construction d'un pareil chemin.

[illegible]

... tout montre leur faiblesse ; Demandez à Paris, à Pétersbourg, à Londres, à Dresde, à Leipsick, à Cassel, à Brunswick, aux rues de Lisbonne, à l'île de Léon, aux comitats de Hongrie, à Kœnigsberg, à Modène, à Bologne, à Faenza, à Neufchâtel, à Bâle, ce qu'ils pensent de la paix du monde, quelles nouvelles depuis trois ans, ils ont à raconter! En France, interrogez Bordeaux, Nîmes, Marseille, Perpignan, Narbonne, Cette, Béziers, Lyon, Mâcon, La Vendée. Traversez les mers, en passant, interrogez les Açores, débarquez en Amérique, et questionnez toutes les villes du continent de Colomb, cherchez où s'est réfugié la tranquillité publique.

En France, voyez un gouvernement discrédité, assailli par les partis, et le mot de *trahison* voler de bouche en bouche. Voyez les partis sans croyance, sans plan, divisés en lambeaux qui se repoussent. Voyez le gouvernement représentatif tout détraqué, ne fonctionnant plus; une ... Voyez à l'horizon s'élever, au milieu des *trois* ombres de pouvoir, une dictature passagère elle même; dictature, non d'un homme, car il n'est plus sur le terrain politique d'homme taillé sur le patron herculéen des dictateurs, mais d'une assemblée qui viendra jeter le dernier feu révolutionnaire, qui accomplira la dernière tâche du libéralisme, en chassant d'un coup de fouet la féodalité de la surface de l'Europe.

En vérité tout homme qui n'a pas de données pour croire à un avenir meilleur; tout homme qui ne voit pas dans les agitations actuelles un des symptômes de l'agonie d'un ordre devenu odieux; doit frissonner de tous ses membres lorsqu'il se dit où allons-nous?

Chanson composée par M. Tullius St-Céran pour la compagnie des *Tirailleurs d'Orléans*, en réponse au dernier chant de gloire de Béranger, intitulé les *Tombeaux de Juillet*.

Air : *Di la Cotacoua.*

Amis du vin—qu'une folle allégresse
Vienne aujourd'hui dissiper tous nos maux:
Buvons—peut-être une plus sainte ivresse,
Un jour naîtra pour nos jeunes héros.

Un vil satrape avait dit dans son âme,
Je tiens ma proie, à moi la nation!
Il n'est plus rien parmi nous qui l'enflamme,
L'honneur est mort avec Napoléon.

Voici venir l'heure de la curée,
Peuple sachez que je suis votre roi,
Je foule aux pieds la promesse jurée,
Peuple tremblez, la charte, c'est ma loi.

Juillet répond dans les flots de lumière,
Que lui versait son astre radieux,
Eh quoi vos fronts gisent dans la poussière,
Français, je viens vous dessiller les yeux :

Fuyez tyrans : c'est le peuple qui tonne
(Sans les frapper il chasse ses bourreaux !)
La mort on sait n'a rien dont il s'étonne,
Le peuple aussi veut avoir ses tombeaux.

Quand tu t'endors après une victoire,
Nous nous lévons pour chanter tes exploits :
France partout on voit luire ta gloire,
Pour réchauffer et les cœurs et les voix—

Semblable au feu divin qui nous éclaire,
Ce flambeau qui jamais ne s'obscurcit—
S'il disparaît dans un autre hémisphère,
Il va chasser les ombres de la nuit.

Amis du vin—qu'une folle allégresse
Vienne aujourd'hui dissiper tous nos maux.
Buvons—peut-être une aussi sainte ivresse,
Un jour naîtra pour nos jeunes héros.

Un conquérant encor en son jeune âge, (*)
Du roi, son père, apprenant les succès,
Disait : toujours admi[r]er son ouvrage !
Quand donc, pourrai-je imiter ses hauts faits ?

Voilà pourtant la triste destinée,
Qui vient souvent réprimer notre ardeur,
Quand verrons-nous une belle journée,
Faire briller aussi notre valeur.

Après avoir trop admiré la France,
Nos cœurs enfin jalousent ses combats,
Faut-il rester sans cesse dans l'absence
Pour l'applaudir et la défendre pas ?

Et quoi toujours Thémistocle sommeille,
Il ne fait que rêver à Marathon,
Bientôt pourtant ce guerrier se réveille
Et de Miltiade il égale le nom.

Des flots de vin—chantons quoiqu'il en coute,
Paris, juillet et tous ses demi-dieux—
Qu'à l'unisson, à la céleste voute !
Monte en ce jour notre hymne glorieux :

Amis buvons dans notre âme ravie,
A Béranger ! exaltons les travaux
De l'homme qui fait dire à la patrie
Comme les rois, le peuple a ses tombeaux!

Amis du vin—qu'une folle allégresse
Vienne aujourd'hui dissiper tous nos maux.
Buvons—peut-être une aussi sainte ivresse,
Un jour naîtra pour nos jeunes héros.

(*) *Alexandre le Grand.*

EXTERIEUR.

FRANCE.

Paris, 30 septembre.

Combien restera-t-il de Puissances en Europe?

On peut faire cette question aujourd'hui comme on la faisait lorsque la fortune de Napoléon marchait toujours en avant; la seule différence est que les rois se mettent à plusieurs pour entreprendre ce qu'il opérait tout seul.

Par suite de notre révolution de juillet, des conférences diplomatiques se sont ouvertes à Londres entre cinq puissances, qui s'appellèrent grandes, comme pour indiquer à toutes les autres qu'elles étaient petites; ce qui signifiait qu'on déciderait de leur sort sans les consulter, et que tout leur avenir devait se borner à chercher des protecteurs. On sait où mène ce genre de protection. La Hollande, la Turquie, la Suisse et le Portugal n'étaient pas plus comprises parmi les puissances dignes de former un directoire européen, que l'Espagne, les états de la confédération germanique et de l'Italie. Le monde devait s'arrêter jusqu'à ce que la conférence de Londres lui permit de se mouvoir; cependant la Hollande, la Turquie, la Suisse et le Portugal ont donné plus de mouvement réel à l'Europe que les protocoles ne prétendaient en permettre, ce qui prouve que les mêmes vues ne réunissaient pas les cinq grandes puissances, que leurs intérêts étaient inconciliables, et qu'en politique rien n'avance et ne se termine que par l'action. C'est l'action surtout que craignait le directoire européen; et, pour prouver qu'il pouvait l'arrêter, il a soutenu avec un talent admirable que, si on se battait, du moins c'était sans faire la guerre.

De la réunion diplomatique des cinq grandes puissances, voici l'Europe réduite à une entrevue de trois grandes puissances, à laquelle on n'ose pas donner le nom de congrès, car ce serait déclarer que deux des puissances qu'on reconnaissait grandes aux conférences de Londres sont maintenant rejetées parmi les petites, ce qui ne serait honorable ni pour la France ni pour l'Angleterre. Peut-être alors seraient-elles portées à demander qui avait le droit de faire cette classification de grandes et de petites puissances, qu'elles ont trop légèrement admise. Mais il ne s'agit pas d'un congrès; ce n'est qu'une entrevue entre des monarques qui éprouvaient le plus vif désir de s'embrasser, et cela sauve la nécessité des explications.

Tout était livré au public, dans la réunion diplomatique des cinq grandes puissances de Londres; les protocoles en seront un plaisant témoignage pour la postérité. Tout sera mystérieux dans l'entrevue purement amicale des trois monarques du Nord. Ce mystère fera naître bien des suppositions; mais les protocoles de la conférence de Londres n'ont jamais été pris au sérieux par les hommes d'une certaine portée; et, par des suppositions, autant les laisser faire au public que de les lui donner toutes faites.

Que voulaient les puissances représentées aux conférences de Londres? empêcher une guerre générale, qui ne pouvait être qu'une guerre de principes, et prendre cependant des positions comme si cette guerre était inévitable. Pendant qu'on parlait de désarmement comme d'une nécessité commune à tous les peuples, l'Europe mettait sur pied plus de soldats qu'on n'aurait pu en compter pendant les guerres de l'empire; et les emprunts allaient grossissant comme les armées. L'Angleterre seule est restée dans le système d'économie qu'elle a adopté après la bataille de Waterloo, et ceux qui l'accusent d'imprévoyance ne la devinent pas.

Il est probable que les positions d'avenir ont été prises par la Russie, l'Autriche et la Prusse, puisque ces trois grandes puissances ont à conférer entre elles de choses que les deux autres ... grandes puissances ne doivent pas entendre. ... la Russie, cela est incontestable ... [illegible]

... nécessaire qu'elles le soient. Quand on aura ... reprocher réciproquement des appréhensions ... y parviendra si on a le courage de les avouer, tandis qu'on s'aigrit par les pièges qu'on se tend, et par les reproches qu'on se fait quand les perfidies éclatent. Pour ... à des moyens ... honteux, à quoi bon tenir des millions d'hommes sous les armes? Comment espérer calmer les peuples en satisfaisant leurs besoins matériels, quand partout le produit des impôts est absorbé par l'état militaire?

Si l'Europe se met hautement sous deux bannières, et qu'il n'y ait que des intérêts en litige, on parviendra à les concilier, car les intérêts arrivent toujours à ce résultat, soit qu'on se batte ou qu'on négocie. Si on ... faire une guerre de principes, que ce soit encore franchement. Dans ce cas, les positions sont prises, ainsi que l'a déclaré l'apologiste du ministère de lord Grey: la Russie, l'Autriche, la Prusse d'un côté; de l'autre la France, l'Angleterre *et les peuples de toutes les contrées de l'Europe*. Cette déclamation est d'autant plus grave, que les peuples ne pouvant pas craindre de l'Angleterre les envahissemens tant reprochés à la France républicaine et impériale, tout ce que les serviteurs de la sainte-alliance ... dans leurs journaux pour faire peur à leurs sujets, tombera de soi-même. Chaque nation redeviendra alors une puissance libre de choisir ses alliés, et l'alliance la plus recherchée sera nécessairement celle qui pourrait protéger sans opprimer. On ne se demanderait plus alors: Combien restera-t-il de puissances en Europe?

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Zilia, Lavallée, Hâvre, F Perret & Gally
Brick Sea Bird, Carr, Baltimore, capitaine
Brick Constitution, Lesage, Philadelphie, T Toby & co
Brick St Michael, Outerbridge, Charleston, J H Field & co
Goël. Francisca, Salas, Havane, capitaine
Goël. Anita, Granados, Havane, A Baron

ARRIVÉS.

Brick Mary Everley, Stone, de Bath.
Brick Maria, Asander, de Gefle.
Bateau à vapeur Arkansaw, Thompson, de Statarid.
Bateau à vapeur Caspian, Dalman, d'Alexandrie.
Bateau à vapeur Bonita, Swaim, du Grand-Gulf.

500 BOITES Sardines à l'huile, nouvellement arrivées,
60 Paniers Champagne, excellent;
20 Barils Vin blanc de Graves;
10 Quarts pipes Vin vieux de Ténériffe;
50 Caisses Vin rouge Margaux, Médoc, (qualité supérieure);
100 do. do. Médoc;
90 Sacs Maïs blanc en grains; à vendre en gros ou en détail par J. B. COLLA & Co, rue Bienville, No. 16
12 nov—4

PIGEONS RARES.

A VENDRE en débarquement du navire Ballochan, un bel assortiment de PIGEONS de toutes espèces, consistant en Egyptiens, Polonais, Marabous, &c. S'adresser à bord du navire. 12 nov—2

UN jeune homme ayant une bonne écriture, connaissant l'Anglais, le Français et l'Espagnol, ainsi que la tenue des livres, et ayant travaillé plusieurs années en Europe, désire se placer dans une maison de commerce de cette ville. S'adresser pour renseignements à Messrs. *Miramond O'Duhigg & Co.* ou à *Gordon, Forstall & Co.*
12 nov—3 p s

AVIS AU PUBLIC.—Mon épouse Julie Marcos Tio s'étant absentée de chez moi, sans aucun motif, je préviens le public que je ne paierai aucune dette qu'elle pourrait contracter.
12 nov—3 LOUIS COUSSY.

BARILS A MELASSE VIDES.

800 BARILS à melasse vides, à vendre par CHARLES TREMOULET, au No. 24, rue St. Philippe.
12 nov

500 SACS Maïs nouveau, à vendre au No. 112, Nouvelle-Levée.
12 nov—1 JACOB ZEBRISKA.

AVIS CONCERNANT LE COMMERCE.

AYANT retardé la publication du *Registre Annuelle et Commerciale* jusqu'au 10 décembre prochain, pour être à même de le donner le plus correctement possible, je prie les personnes qui ont changé leur domicile depuis le 1er. novembre courant, de laisser leurs adresses chez MM. Gaux & Sollée, rue St. Louis, No. 66, et celles qui désireraient y faire insérer des avis, d'avoir à les envoyer avant le 25 courant.

Prix des Avis :	
Français, Anglais et Espagnole,	$12.
Français et Anglais,	8
Une seule langue seulement,	5
Souscription au Livre,	2,50

12 nov—12

GERMAIN DUCATEL, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de rouvrir son magasin de *Nouveautés*, situé à l'encoignure des rues Toulouse et Royale, où l'on trouvera comme par le passé, un très-joli assortiment de marchandises du meilleur choix et du dernier goût, il engage ses amis et connaissances au retour de leurs visites. 12 nov—3

TRAITES sur France et New-York, à vendre par
12 nov P. J. TRICOU, rue St. Louis

120 BOUCAUTS Sucre 1ère. qualité, sur une habitation, à vendre par HARRISON, BROWN & CO, rue Royale, No 117
12 nov

CAFE DE RIO.—120 sacs Café de Rio, en débarquement du navire Victoria, à vendre par TOURNE & BECKWITH, Nos. 28 et 29 Nlle Levée.
12 nov

CLOUX.—440 barilets Cloux, en débarquement du navire Victoria de Boston, à vendre par TOURNE & BECKWITH, Nos. 28 et 29 Nlle Levée.
12 nov

DRAYS ET CHARRETTES—Maintenant en débarquement du navire Chandler Price, et à vendre par TOURNE & BECKWITH, Nos. 28 et 29, Nlle Levée.
12 nov

MAQUERAUX—No 1, en barils, demie barils et quarts de barils do do No 2; do do No 3, en débarquement du navire Victoria, de Boston, et à vendre par TOURNE & BECKWITH, Nos. 28 et 29, Nlle Levée.
12 nov

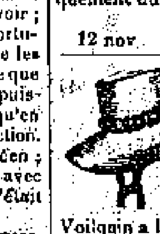

Mme. Voilquin,
MODISTE,
Rue Royale, No. 146, entre les rues Orléans et St. Anne.

Elève de Mlle. Boiron, modiste de l'académie royale de musique et des principaux théâtres de Paris, Mme. Voilquin a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages, un joli choix de Chapeaux demie toilette, de capottes et de chapeaux parés, &c. qu'elle livrera au plus juste prix. Les soins qu'elle a fait prendre à Paris, pour l'emballage de ses marchandises, leur ont conservé une fraîcheur dont les dames pourront se convaincre, en examinant les objets qu'elle a l'honneur de leur offrir. 12 nov

VIN DE BORDEAUX.—106 caisses de vin de Château Margaux, de Palmers en bouteilles et demi bouteilles, tout récemment reçues du vignoble et en vente chez
12 nov BENJ. BOOTH & CO.

MARCHANDISES SECHES—Reçu par le navire New-Jersey, de New-York et à vendre par les soussignés à des prix modérés: Un superbe assortiment d'Indiennes en couleur et noires, do. franciscas rouges et jaunes à ronsasses, cotons blancs de toutes les qualités, bas et chaussons de soie, do. de coton, schals Thibets, étoffes en soie pour gilets, mouchoirs batiste à barre en couleur, crêpes noir et blanc; do. pour voile, flannelles blanches de toutes qualités, linge de table, tapis de tout genre, Mérinos de toute espèce, cotonnade de tous les prix et siamoises françaises.
12 nov BORDERES FRERES.

VINS, EAU-DE-VIE, PRUNEAUX, &c.

EN vente chez le soussigné, en débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux, et ayant droit au drawback.
60 pipes, demi pipes et barils d'Eau-de-vie de Cognac, de J. J. Dupuy & Co.
6 pipes de vieille Eau-de-vie de Champagne.
150 tonneaux de vin de Bordeaux de Montferrand, Médoc, St.-Julien et haut Brion.
140 barrils de vin blanc, haut Preignac, Barsac, Sauterne et carbonieux,
1500 caisses de vin de Bordeaux et vins blanc, de St. Estèphe, Pauillac, St. Julien, Latour, Grand Larose, Margaux, Barsac, haut Preignac, Carbonnieux, et Sauterne.
50 barils de vinaigre de vin blanc de 1ère qualité,
100 caisses de Cordiaux assortis,
40 do. do. do. de 1ère qualité,
30 caisses de Marasquin de Zara,
15 do. Curaçao de Hollande,
25 do. de Fruits à l'eau-de-vie,
250 paniers d'Anisette,
300 caisses de Pruneaux de 1ère qualité de 5 à 10 piastres chaque,
Bouchons et dame-jeannes vides, etc.
P. O. SORBE, Rue Royale, No. 118.
12 nov—10

A LOUER OU A VENDRE.

Un Magasin en briques avec des dépendances ... [illegible] ... rue de la Victoire ... Aussi un Terrain ... [illegible] ... Marigny. ... [illegible] ... S'adresser rue Royale, No. ... [illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE—... Barton's ... [illegible] ... Magasins entre celles Conti ... Gravier. ... [illegible]

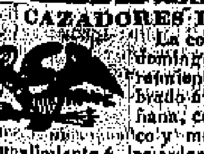

CAZADORES DE ORLEANS.

La compañia tomará las armas el domingo próximo 17 del corriente reuniéndose en el parage acostumbrado á las seis en punto de la mañana, casaca de paño, pantalon blanco y morrion con pompon; á fin de dar cumplimiento á las órdenes superiores recibidas para la revista de obligacion que debe efectuarse á la légion en dicho dia. De orden del capitan.
12 nov RAFAEL PEREZ, sargento.

JEUNE GARDE A CHEVAL.

GARDE-A-VOUS !!!

Vous êtes prévenus que la compagnie montera à cheval, dimanche prochain, 17 courant, à 7 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement, domicile du capitaine. Equipement complet, veste bleue et pantalon blanc.

Le capitaine vous recommande la plus grande exactitude pour cette sortie. Par ordre.
12 nov E. A. MICHEL, fourrier.

GARDES D'ORLEANS.

ATTENTION!!!

Une assemblée de la compagnie aura lieu jeudi prochain, 14 du courant, à 6 heures précises du soir, dans la salle de la Mairie, à l'effet de procéder à l'élection d'un Porte-Enseigne.
Par ordre du capitaine, G. CRUZAT, sergent-major.
12 nov

VOLTIGEURS—*ATTENTION !!!*

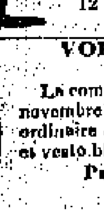

La compagnie prendra les armes dimanche, 17 novembre prochain, à 8 heures du matin, au lieu ordinaire du rendez-vous, en uniforme, pantalon et veste bleus, et plumet.
Par ordre du capitaine, M. LACOSTE, sergent-major
12 novembre

$5 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne de chez le soussigné, une négresse nommée RENA, taille de 5 pieds 6 pouces, parlant anglais, ayant une dent de moins sur le devant, âgée de 30 ans ; elle parle très vite. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la ramènera encoignure des rues Toulouse et la vieille Levée, No. 63.
12 nov—3 ABRAHAM GREEN.

John A Zander vs. Joseph W. Prince.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le vendredi, 13 décembre, à midi, au café de Hewlett, l'esclave nommé Jerry Briggs, saisi dans l'affaire ci-dessus.
12 nov B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. A. Lanenville, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi, 25 novembre à 4 heures, sur les lieux, rue de la Paix, encoignure Moreau, divers articles de meubles et Groceries, consistant en petits barils, lots, contenant de liqueurs, savon, cidre en bouteilles, liqueurs assorties, vin assorti, balance, poids, mesures, comptoir, étagères, sucre, riz, farine, thé, chandelle et ustensiles de cuisine, &c., saisis à la poursuite de Joseph Soutinet.
12 nov B. BEAUREGARD, marshal

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Samedi, 14 décembre 1933, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Manuel Galban, un nègre nommé Champagne, âgé d'environ 60 ans.

Conditions de la vente: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale.
Par ordre de la Cour, W F C DUPLESSIS, Régister.

N. B. L'acte de vente sera passé en l'étude de L. T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 12 nov

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Samedi, 16 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu devant mon bureau, pour compte de la succession de feu Oliver Train, une belle voiture. Conditions de la vente: Comptant. Par ordre de la cour,
12 nov W. F C DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS

COUR DES PREUVES—Attendu que Rhoda Neilston a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Jarvin Lettleton, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
12 nov W F C DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—Attendu que E L Tracy a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu J. B. Fuller, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
12 nov W F C DUPLESSIS, rég.

AVIS—B. LACOSTE encoignure des rues de Chartres et Conti, No. 95, partant pour France, offre à vendre à des conditions avantageuses le fonds de son magasin, consistant en marchandises convenables.

Il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien payer ou régler leurs comptes et ceux à qui il doit de se présenter pour en être payées. 11 nov—6

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART,

UNE parfaite blanchisseuse, fine repasseuse et plisseuse, bonne cuisinière s'entendant très-bien à soigner les malades, mulâtresse âgée de 29 ans, créole.

Sa fille, jeune mulâtresse très-intelligente, âgée de 11 ans; sa fille cadette, âgée de 9 ans; son fils âgé de 6 ans, et sa dernière fille âgée d'un an.

La dite mulâtresse est donnée en ville et sous des rapports avantageux. La propriétaire du dit sujet pourra référer l'acquéreur à des personnes respectables, qui pourront en donner des renseignemens favorables tant de sa conduite que de vos talents.

S'adresser au bureau de cette feuille. 11 nov—10

$50 DE RECOMPENSE.

POUR arrêter et remettre à son maître, JEANNE BUTLER dite ROSINE, absente depuis le mois de septembre, négresse rouge, âgée de 21 ans, taille d'environ 5 pieds anglais, mince de corps, figure longue et mince, nez pointu et saillant, elle a un petit bouton sur la paupière, pieds et mains petits, parlant anglais avec beaucoup de volubilité.

Depuis son marronnage elle s'est offerte comme couturière ou domestique, soit disant autorisé par son maître.

Elle a été vue avec une sauvagesse qui réside en cette ville. S'adresser au bureau de cette feuille pour obtenir la dite récompense. 11 nov—2ps

BUREAU DE CHANGE.

TENUE AU No. 28, RUE BIENVILLE, par J. A. BERNARD.
9 nov—1m

AVIS—Le soussigné ayant pris en société le docteur A. Hough, les affaires de la maison seront désormais conduites sous la raison sociale de *Cannon & Hough*, à l'ancien magasin, rue Tchoupitoulas, No. 13.
9 nov M. CANNON.

MELASSES—80 barils de la nouvelle récolte, en débarquement du bateau à vapeur Lancaster, et à vendre par HARRISON, BROWN & Co, rue Royale, No. 117
9 nov

John F Stattman vs. Basque.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le mercredi 20 novembre, à 4 heures, au Principal, 1 comptoir, étagères, bouteilles vides, dame-jeannes, barriques vides, cruches, et tout le contenu d'une buvette, saisis dans l'affaire ci-dessus.
9 nov B. BEAUREGARD, marshal.

R. M. Heart vs. C. Rouquette, V. Abreo vs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le mardi, 12 novembre, à midi, à la Bourse, l'esclave nommé Roland, saisi dans l'affaire ci-dessus. [11 oct] L. DAUNOY, marshal.

AVIS—Thomas Hanna, natif du comté de Westmoreland en Angleterre, est mort le 25 janvier 1833, dans cette paroisse où sa succession fut ouverte et les soussignés nommés curateurs. Ses héritiers et autres intéressés voudront bien s'adresser pour plus de renseignemens à MAURICE CANNON, rue Tchoupitoulas, No. 13, ou à CHARLES PATTERSON, rue Philippa, No. 141.
8 nov—8 2pm

Quartiers-généraux, 1ère brigade de la Milice de la Louisiane, N.-Orléans, 24 Oct. 1833.

ORDRE SPECIAL—Une élection de Colonel, de Lieutenant-Colonel et de Major du ... régiment aura lieu le vendredi 15 novembre prochain, à 4 heures de l'après-midi, au bureau du juge Smith, rue Gravier, No. 23. L'élection sera tenue par moi.
25 oct W. JUSTAMOND, Brigadier Général.

MME. CHESTER, rue Royale, No. 146, a l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle-Orléans ... [illegible] ... NOUVEAUTES.

2000 ... LANGUES, dernièrement reçues et à vendre par les soussignés. C. CUSACHS & Co, rue St. Pierre, No. 5.

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe, MARENGO, capitaine B. Wood, partira dans peu de jours pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à F. PERRET & GALLY, rue Toulouse.
9 nov

POUR LA HAVANE—(*partant de suite*)

Le fin voilier brick espagnol BELLE ANITA, capitaine Batinaga. Pour balance du fret ou passage, ayant d'excellens emménagements, s'adresser à J. M. LEPEYRE, rue Toulouse, No. 54
8 nov—3

POUR TAMPICO.

L'élégant et fin voilier paquebot CREOLE, capitaine Cornier, doublé et chevillé en cuivre, partira sans délai. Pour fret ou passage ayant les meilleurs emménagements, s'adresser à bord au-dessous du ferry, ou chez HARRISON, BROWN & CO, rue Royale, No. 117
7 nov

POUR KINGSTON (Ja.) & ST. YAGO DE CUBA.

La goëlette LUCY ANN, capitaine Mauran, doublée et chevillée en cuivre, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant d'excellents emménagements, s'adresser au capitaine à bord, en face des magasins bleus, ou à HARRISON BROWN & CO, rue Royale, No. 117
7 nov

A VENDRE.

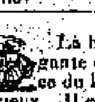

La belle goëlette PHOENIX, de forme élégante et très fort, construit exprès pour le commerce du lac et de Pensacole, tirant peu d'eau et très spacieux. Il conviendrait parfaitement pour le commerce de la Baie et de Rio-Grande. S'adresser pour plus de renseignements à THOMSON & GRANT, rue de la Levée, No. 41
5 nov

POUR LIVERPOOL.

Le navire (A. 1.) HAMILTON, capit. Balls, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à Fr. PERRET & CO, rue Toulouse, No. 59
4 nov

POUR TAMPICO.

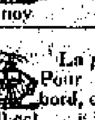

La goël. LAFAYETTE, capit. Williams. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à A. BARON, rue de l'Hôpital.
30 oct

POUR RIO-GRANDE—*Entrant en rivière.*

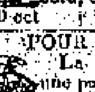

La goëlette PASAIC, capit. Dupoirer ayant une partie de son fret engagé. Pour balance de fret, s'adresser au capit. à bord, ou à A. BARON, rue de l'Hôpital.
30 oct.

A FRETER.

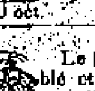

Le fin voilier, brick JOHN A. ROBB, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Bennett, du port d'environ 273 tonneaux, et en bon état pour la mer; s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau No. 71, ou à HARRISON, BROWN & CO, rue Royale, No. 117
29 oct

POUR LIVERPOOL.

La barque (A. 1.) HARLEQUIN, capitaine Ashton, est prêt à recevoir un chargement. Pour fret, s'adresser au capitaine Ashton, à bord, ou à BENJ. BOOTH & CO.
28 oct

POUR LE HAVRE.

Le navire français ZILIA, capitaine Lavallée partira sous peu pour le susdit port. Pour fret de 150 balles coton ou passage, s'adresser à Fr. PERRET & GALLY.
25 oct

LOTERIE
DE L'EGLISE EVANGELIQUE
Française—Classe No. 9, de 1833.

Devant être tirée dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le samedi 16 du courant.

D. MALCOLM, DIRECTEUR ET PROPRIÉTAIRE,
D'après l'acte autorisant la Loterie.

75 NUMEROS——12 TIRAGES.

Billets seulement à $3—Coupons en proportion.
Paquets de 25 billets entiers $75; garantis devoir tirer $36!

GROS LOT:

3 Lots de $4000—2 Lots de $1,849 et $1000; 215 de $150!

PROSPECTUS :

1 Lot de	$4000	est de	$4000
1 "	4000	"	4000
1 "	4000	"	4000
1 "	1849	"	1849
1 "	1000	"	1000
215 "	150	"	32250
126 "	40	"	5040
126 "	30	"	3780
126 "	20	"	2520
126 "	10	"	1260
3654 "	6	"	21921
23464 "	3	"	70308
27814 Lots montant à			$251,931

BUREAU DE MALCOLM,

Maison Girod, 2d étage, directement en face de la Bourse Hewlett, où l'on entreprendra toute espèce d'affaires de COURTAGE ET DE CHANGE, à des termes avantageux. On y échange aussi des monnaies sans cours, des pièces d'or &c. à des taux modérés. 5 nov

LA BANQUE de l'Union de la Louisiane, achette des Traites sur Paris à 5 fr. 46.
8 nov J B PERRAULT, caissier

500 BARILS de farine; 150 do. whiskey; 15 do. genièvre; 100 caisses de beurre frais; 10 barils de choucroute; 20 demi-barils do. reçues et en vente chez G. DRAIN, rue de la Nouvelle-Levée, No. 7
8 nov

CIGARRES DE LA HAVANE—60,000 cigarres de la Havane, en débarquement de la goëlette Anita, de qualités et prix différents; 4 barils de cigarres de papiers de la fabrique de Mendoza, en vente chez VICTOR DE LA COVA & CO, rue St. Louis, No. 59.
8 nov

RECU par les derniers arrivages et à vendre 17 balles indienne française; do. robes indienne.

Aussi en magasin—Coton écru 4-4, robes mousseline; sharls; angola; mouchoirs; indienne bleu; mousselines peintes; mousselines avec fleurs; en ldine; toile à voile &c. Ces marchandises sont convenables pour les marchés espagnols et celui d'ici. KENNEDY, DUREL & Co, rue Toulouse, No. 50
8 nov

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il a reçu par le Napier venant du Hâvre, un assortiment complet de souliers pour femmes et enfans ; ainsi que des brodequins et bottines doublés en toile, parfaitement conditionnés, et au même prix qu'antérieurement.

On trouvera dans le même magasin rue Royale, No. 98, toute espèce d'articles de Paris de bon goût.
7 nov—4 ADOLPHE PLUCHE.

A VENDRE.—Un lot de terre situé rue de la Levée, entre Esplanade et du Quartier, mesurant quatre vingt seize pieds cinq pouces un tier de face à la Levée, sur cent dix neuf pieds sept pouces et demi de profondeur, et donnant une façade de vingt quatre pieds deux pouces et deux tiers, sur la rue du Quartier. Les personnes qui désireraient en faire l'acquisition sont priées de passer au bureau du soussigné, où elles pourront voir le plan dressé par M. A. D'Hémécourt.

Un terrain situé rue Domaine, entre Bourbon et Dauphine, mesurant trente neuf pieds de face, sur cent ... de profondeur [mesure française] avec les bâtisses qui sont dessus.

Un terrain attenant au précédent, mesurant vingt de face sur cent vingt pieds de profondeur [mesure française] ayant dessus une maison de quatre appartemens, cuisine, &c.

Plus : Une jeune négresse âgée de 18 à 19 ans, recommandée comme excellente couturière, bonne domestique, de maison, un peu blanchisseuse, et un peu cuisinière, avec son enfant nommé Felix, âgé de douze mois. Si d'ici au 16 novembre elle n'est pas vendue à l'amiable, elle le sera ce jour à la Bourse Hewlett, par H. J. Domingon, encanteur.

Pour le prix et les conditions, s'adresser à SANTOS, courtier, rue Toulouse, No. 62, entre Royale et Chartres.
7 nov—10

215 TIERCONS de Riz, en débarquement de la goëlette Elizabeth, de Charleston, et à vendre par
7 nov—3 HAGAN, NIVEN & CO.

J. & J. DARRAMON viennent de recevoir de Paris des fourrures d'un genre tout nouveau, et un grand assortiment de broderies à la Doña Maria. 4 nov

AVIS—John Wilcox & Jacob S. Baker étant entrés en société, les affaires de la maison seront désormais conduites sous la raison sociale de *Willcox & Baker* dans la ville de New-York et de *J. Wilcox & Co.* à la Nouvelle-Orléans. JOHN WILLCOX, JACOB S. BAKER, rue de Chartres No. ...
8 nov

MME. FORTUNATI, *Modiste*, renouvelant ... ment les dames de la Nouvelle-Orléans, de la confiance dont elles l'ont honorée, ... ville, prend la liberté de leur offrir un nouvel assortiment de chapeaux qu'elle vient de recevoir de Paris, par le navire New-Orleans, ... Elle se recommande également pour toutes les commissions de ... qu'elle s'engage à effectuer avec ... Rue Royale, No. 250, entre les rues Dumaine et St. Philippe. 7 nov—7

LE soussigné a reçu et offre à vendre:
500 boîtes Sardines à l'huile,
500 pots Moutarde de Maille,
300 ... Anisette de Bordeaux,
50 caisses Raisins Muscat,
50 ... Fruits à l'Eau-de-vie,
200 ... Amandes amères,
100 lbs Camomille fraîche,
Graine d'Anis de Tours, Racine de Guimauve,
Fécule de Pomme de terre, Amidon,
Couverts calefacteurs, Cafetières de ...
G. SASSINOT, rue Saint Louis, No. 60.
5 nov

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public que la ... connue sous le nom de *Pars & Guérin* est dissoute d'un commun accord ... novembre, le soussigné reste chargé de la liquidation de la société et continue le même genre d'affaires. ... A. GUERIN, rue St. Louis, No. 61.
6 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

MARDI, 12 du courant, il sera vendu à son magasin d'encan quelques caisses de marchandises anglaises, bombazet noir, demi bas, ... 12 nov

PAR THIBOUD & CANONGE.

IL sera vendu, le mercredi 13 novembre courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Un TERRAIN situé au faubourg Marigny, rue des Bons-Enfans entre les rues St. Claude et St. Antoine, mesurant 25 pieds de face sur 146 pieds de profondeur, et les édifices qui s'y trouvent.

Conditions: Un demi comptant, et le reste à un an de crédit, en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé chez L. H. Féraud, notaire public. 12 nov

PAR J. LEVY & WHITING.

IL sera vendu mercredi 13 du courant, au magasin d'encan, rue St. Louis, No. 21, à midi, 12 ballots de Verreries assorties, consistant en verres, carafes, jarres, &c. de différentes grandeurs et qualités. 12 nov

PAR P. A. GUILLOTTE

IL sera vendu, le mercredi 13 du courant, à 10 heures du matin, sur son habitation, 30 et quelques MULETS acclimatés et domptés à la charrette.

Les conditions, au moment de la vente.
11 nov—3

PAR J. LE CARPENTIER.

Vente Renvoyée.

IL sera vendu, le mercredi 13 du courant, devant le magasin d'encan, à 11 heures, 500 balles de foin du Nord en petites balles, première qualité.
Conditions, à la vente. 11 nov—3

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu, lundi prochain, 11 du courant, à midi, au magasin rue Toulouse, entre Chartres et Levée, 50 barriques de vin. 11 nov

PAR J. LEVY & WHITING.

IL sera vendu le samedi 16 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi, les Esclaves de prix suivants:

Dembridge, mulâtre âgé de 22 ans, depuis 5 ou 6 ans dans le pays; excellent domestique pour le service de la table, ayant été employé dans les premiers hôtels et au lac.—*Ann ou Nancy*, griffonne de 30 ans, depuis 6 ans dans le pays, excellente couturière, tailleuse et propre au service d'une chambre et à la toilette—*Mary-Ann*, son enfant, créole, âgée de 6 ans, mulâtresse claire, parlant anglais et français, très intelligente—*Phœbe*, griffe âgée de 17 ans, depuis 7 ans dans le pays, parlant anglais et français, bonne servante et gardienne—*Fanny*, mulâtresse de 20 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse, Servante, cuisinière ordinaire et bon sujet. Tous ces esclaves sont acclimatés et pleinement garantis des vices et maladies prévues par la loi, et méritent d'être examinés par ceux qui ont besoin de bons domestiques. Conditions—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de William Boswell, notaire public, aux frais des acquéreurs. 11 nov

Magasin de Nouveautés.
A L'INSTAR DE PARIS.

Consistant en faux cheveux de toutes qualités, fines parfumeries, brosses, bretelles en tout genre, cannes à lances, etc. etc.

GAULHIAC, Coiffeur, rue de Chartres, No. 174, encoignure Jefferson, de retour de son voyage de France, vient d'ouvrir son grand assortiment de marchandises ; les soins qu'il a fait porter, étant sur les lieux, ne laisse rien à désirer pour le goût et les qualités.

Fines Parfumeries, véritable Eau de Cologne de première qualité, les crèmes, les savons d'amande amer et à la rose, etc.

Brosses et glaces de toutes qualités pour la toilette.

Gants de chevraux à la mécanique de toutes couleurs et aussi moelleux que possible, gants de soie, de fil, de coton, de castor, de chamois de 1ère. qualité et de goût.

Bretelles de gomme élastique et autres, montés en argent, or et acier, [gomme élastique sans coulant.]

Cols en satin et de différente couleur des plus nouveaux et fabriqué avec soin pour le détail.

Cannes polizandres et jones à lances et à épées, poignards, badines de différent gout, en bois des Iles et petits jones.

Assortiment de boîtes décorées, en ferblanc fermant à clef, à l'usage de la toilette, rasoir et cuirs.

Lampes astrales de différente qualités.

Faux-Cheveux en nattes de toute longueur, perruques pour hommes et femmes, implantés, toupés métaliques.

Touffes à l'anglaise et autres, tours à bandeaux et irréfrisable dernier genre, grecques et coques sur peignes, tresses pour coiffure en cheveux.

Il continue à confectionner toutes espèces de postiches pour homme et pour femmes, d'après demande, ayant un superbe assortiment de fourniture et de métalique etc.

Les personnes qui désireront mettre des apprentis chez lui, en coiffure, les prix en sont toujours les mêmes.
11 nov.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Avis est par le présent donné aux actionnaires de la "Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans," que conformément à une résolution de la Direction, le paiement de quinze piastres par action devient exigible et doit être effectué le 2 décembre prochain, à la dite banque au coin des rues Gravier et Magazins, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3 P. M.
Par ordre de la Direction,
9 nov J. B. BLACHE, caissier

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans,
Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1833.

AVIS est par le présent donné, que conformément à une réquisition présentée à la Direction, et aussi, conformément à la 15e. section de l'acte pour incorporer la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, une assemblée générale des actionnaires de cette institution, aura lieu à l'hôtel de Bishop, encoignure des rues du Camp et de la Commune, le samedi 14 décembre prochain, à 10 heures du matin; "pour prendre en considération la manière dont les affaires de la dite banque sont conduites, et plus particulièrement pour délibérer sur l'endroit convenable pour l'établissement de ladite banque."
Par ordre de la direction,
11 nov WM. G. HEWES, président.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Vente par le Régister des Testaments—Mardi, 10 Décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feue dame Jeanne Deballes, décédée, épouse de Pierre Dillede Barran, les esclaves et biens-fonds ci-après décrits, savoir:

ESCLAVES.

1°. Adéline, négresse créole, âgée d'environ 40 ans, blanchisseuse, cuisinière et repasseuse, maladive. 2°. Eliza, négresse créole âgée de 25 ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, adonnée au vol. 3°. Suzanne, négresse créole âgée de 32 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. 4°. Geneviève négresse créole âgée de 46 ans, marchande. 5°. Joseph griffe créole âgé de 29 ans environ, charretier et manœuvre de maçon, adonné à la boisson.

BIENS FONDS.

1°. Une Terre ou Habitation, sise en cette paroisse d'Orléans, rive droite du fleuve à environ 4 lieues au-dessous de cette ville, ayant 4 arpents, 5 toises et 2 pieds de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur, formant de 4 degrés 23 minutes, bornée par en haut par l'habitation de M. Davergé et Celeste Villeré et par en bas par celle de Jacques Villeré & Cie, le tout conformément au plan dressé par Louis Brugier, arpenteur général, et annexé à un acte de vente en date du 8 décembre 1829 au rapport de T. Seghers, not. public.

2°. Un lot de terre situé sur le chemin du Bayou, au faubourg St-Jean, à gauche en sortant de la ville, distant de cette ville, d'une demie lieue ou environ, formant l'îlet désigné sous le numéro 9, sur le plan du dit faubourg, dressé le premier juin 1820, par Lafon, et déposé pour records, en l'étude de feu Pierre Pedesclaux; ayant le dit lot de terre deux cent soixante dix pieds de face à la rue St-Jean, trois cent trente quatre pieds à la septième rue, deux cent soixante pieds à la rue des Chênes-Verts et trois cent soixante pieds à la Grande Rue ensemble une maison en bois à étage couverte en bardeaux, cuisine en bois, et autres dépendances, le tout ayant besoin de réparation.

Conditions de la Vente: Les esclaves payables un quart comptant, et les autres quarts à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale sur les esclaves jusqu'à parfait paiement; et les biens fonds, payables un dixième comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, à dater du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés devant T. Seghers, not. pub., aux frais des acquéreurs. 5 nov

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves.*—Vente par le Régister des Testaments—Mercredi, 11 décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour compte des successions de Pierre Hurtubise et Jean Pierre Hurtubise, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1°. Un terrain situé à l'encoignure des rues de la Levée et St. Philippe, mesurant environ 50 pieds 8 pouces de face à la rue de la Levée, sur environ 100 pieds de profondeur, et face à la rue St. Philippe ; ensemble, la grande maison à deux étages, et améliorations qui s'y trouvent.

2°. Un autre terrain, attenant à celui ci-dessus décrit, mesurant environ 40 pieds de face à la rue St. Philippe, sur environ ... pieds de profondeur, ensemble la maison ... à étage, divisée en deux logements, et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la Vente—Un ... de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, régister.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs.
9 novembre

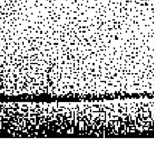

Il a été conduit, le 3 du courant, au ... chez le soussigné, un CHEVAL alezan, avec une selle, ayant une marque blanche au front; Le propriétaire est prié de le retirer en payant les frais.
L. AIMARD, Rue Condé, No. 64.
6 nov—3, 10j